

LOGEMENT BRUXELLOIS

BRUSSELSE WONING

L'accompagnement social chantier (ASC)

L'accompagnement social chantier

La mission de l'assistante sociale en charge de l'accompagnement social dans les chantiers* est la suivante :

- **Faciliter la communication entre les différents protagonistes**
- **Faciliter le bon déroulement du chantier**
- **Développer un accompagnement et un réseau d'aide extérieure pour les locataires qui en ont besoin.**

* Quand on parle de chantiers, il peut s'agir d'une rénovation en site occupé ou d'une rénovation des installations en partie commune.



Pourquoi l'accompagnement social ?

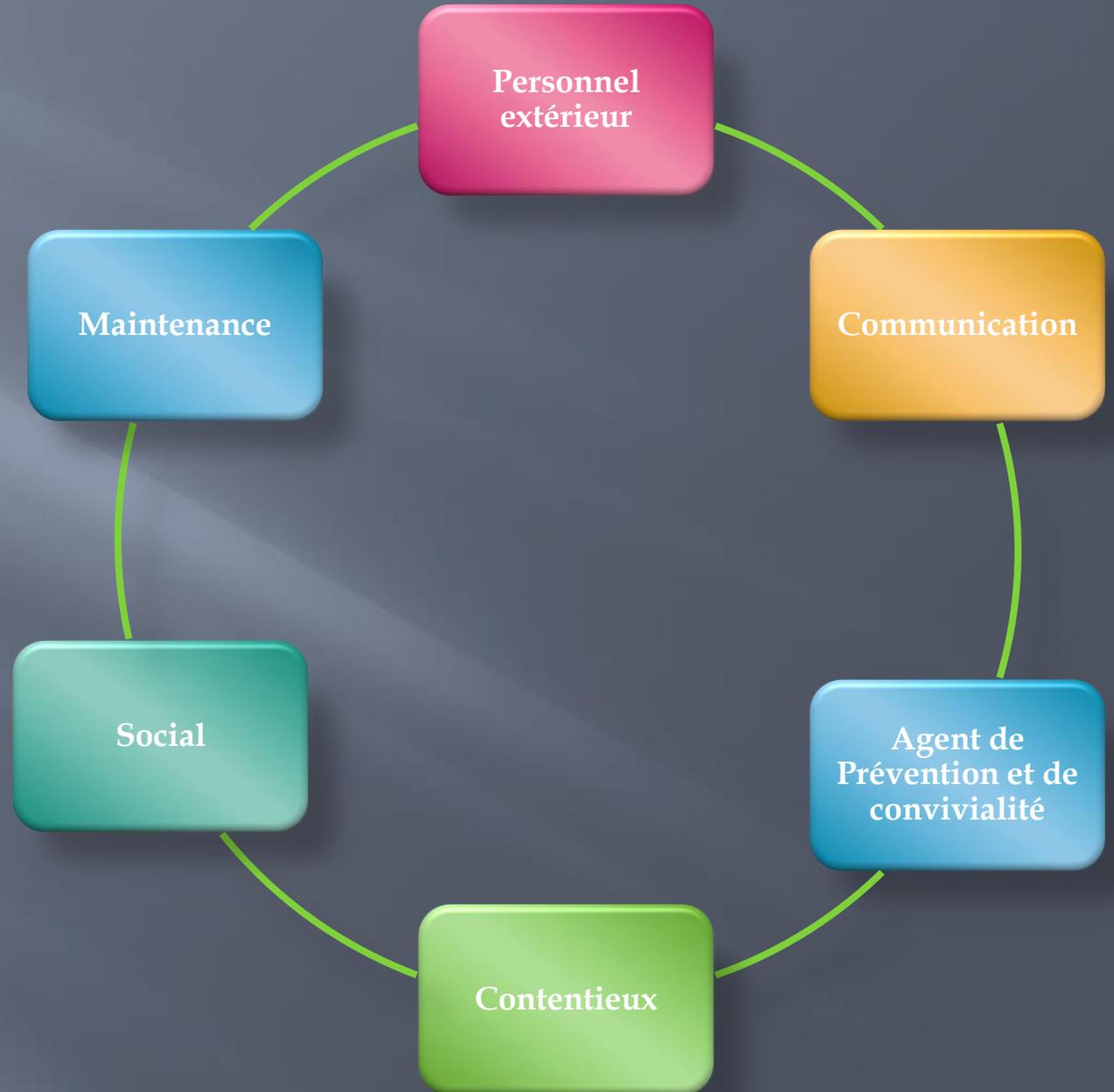
- **Difficultés liées à la mise en place du chantier**
- **Changement dans les habitudes de vie**
- **Nuisances liées au bruit, à la poussière, au placement de l'échafaudage**



L'articulation entre



L'articulation entre les différents services internes à la société



▶ 3 phases dans l'intervention



1^{ère} phase :

Préparation du chantier

Dans les **3 mois avant** le début du chantier, l'ASC organise une **réunion avec le gestionnaire de projet** afin de récolter toutes les informations nécessaires et définir quelle sera son **action auprès des locataires**.

Des visites seront planifiées avec le gestionnaire de projet avant le début de l'exécution des travaux et lors de l'état des lieux avant travaux.

- **Informer** les locataires de ce qui sera fait;
- Vérifier **les coordonnées** ;
- Vérifier **la présence du locataire** durant la période d'intervention (vacances scolaires) ;
- Identifier les **personnes fragilisées** ;
- Identifier les **besoins des locataires** ;
- Vulgariser les **notions techniques** à l'aide d'un visuel et d'une brochure de présentation du chantier.

2^{ème} phase :

Mise en place et exécution du chantier

- **Contact régulier** avec les locataires.
- **Permanence décentralisée** afin d'être au plus proche des locataires.
- **Méthodologie**
- **Communication**

- **Coordination avec les services internes.**
- **Rôle de médiation** en cas de plainte.
- **Accès au logement : facilitateur.**

3^{ème} phase :

Fin du chantier

- **Planification des visites des réceptions provisoires avec la gestionnaire de projet** : lors de cette étape, présence de l'assistante sociale chantier pour l'aspect pédagogique.
- S'il s'agit d'une **construction neuve** : organisation d'une réunion d'information.



